

1. *Débitrice:* **Digimed SA**, route de Duillier 18, case postale 2274, 1260 **Nyon 2**

2. *Remarques:* L'état de collocation de la faillite est déposé à l'office.

Délai pour intenter action en opposition au 20 mars 2003, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

La cession des droits de la masse (art. 260 LP) doit être demandée dans le même délai au sujet d'une revendication de propriété admise par l'administration de la masse en faillite (art. 47/49 OAOF). A défaut, ladite revendication sera admise définitivement.

Office des faillites de Nyon
1260 Nyon

(00885258)